

## Souffrance au travail au Panthéon et à l'Arc de Triomphe : Ça suffit !!!

Le SNMH-CGT a déposé un préavis de grève reconductible à compter du 30 janvier pour le Panthéon et l'Arc de Triomphe.

Depuis de nombreuses années, une grave situation de souffrance au travail met en danger le collectif de travail et la santé physique et mentale des agents du Panthéon.

Si une expertise agréée a bien été diligentée suite au CHSCT du 25 mai 2017 et que son rapport provisoire a été approuvé le 7 décembre par le CHSCT - signalant une situation de souffrance grave et avérée - pouvant s'étendre à d'autres monuments - rien n'a été fait six semaines après.

Dans ces conditions, les agents du Panthéon ont décidé de se mettre en grève à compter du 30 janvier pour préserver leur santé physique et mentale mais aussi pour faire respecter leur dignité.

Les agents de l'Arc de triomphe commençant à subir la même situation de souffrance et compte tenu des délais très longs pour le Panthéon pour ne serait-ce que faire reconnaître leur situation de souffrance ont décidé de s'associer au préavis de grève pour que leur situation ne dure pas des années comme au Panthéon.

Paris, le 24 Janvier 2018